

Chaponnay, le 21 août 2008

Monsieur le Président

Commission Formation

Affaire suivie par **S. GADILHE**

Coordination **P. FROMENT** et **E. LACHAIZE**

Objet: **INSCRIPTION FORMATION FEDERALE**

Monsieur le Président,

Vous trouverez dans ce dossier les calendriers et les fiches d'inscription aux 3 filières de la **FORMATION FEDERALE : Éducateur d'École de Rugby, Entraîneur de Jeunes et Entraîneur**

Nous vous demandons de bien préciser aux candidats qu'**il leur sera demandé de suivre avec la plus grande assiduité l'ensemble de la formation** (à eux de prendre leurs dispositions pour cela, particulièrement en ce qui concerne les quelques samedis après-midi).

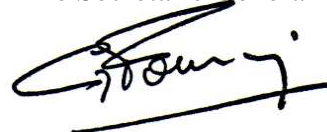
En ce qui concerne l'organisation géographique de la formation, le seul centre, actuellement désigné, est celui de Chaponnay. Ce sera selon la provenance des inscrits que nous ouvrirons les autres centres en tentant, au maximum de nos possibilités, de rendre la formation la plus accessible possible.

La gestion financière de ces formations est assurée par le Comité Territorial par facturation aux clubs après chaque U.F.C. L'ensemble d'une Filière, pour un « débutant » (la préformation, toutes les UFC et la certification) devrait revenir à environ 250 €.

Des fiches explicatives glissées dans ce dossier vous donneront plus de détails sur ces différents éléments.

Vous remerciant par avance de bien respecter les délais, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations les plus sportives.

Le Secrétaire Général



Georges FOURNIER

**Fiche explicative concernant les « débutants » en formation
et ceux étant en cours de formation (titulaires du 1^{er} cycle)**

Vous trouverez dans ce dossier les calendriers et les fiches d'inscription aux 3 filières de la **FORMATION FEDERALE : Éducateur d'École de Rugby, Entraîneur de Jeunes et Entraîneur.**

Nous vous demandons de les remettre aux éducateurs concernés de votre club. Il y a 2 types de fiches individuelles :

- celles qui concernent les « débutants » en formation, fiche « stagiaires non titulaires du 1^{er} cycle fédéral »
- celles qui concernent les éducateurs « en cours de formation », fiche « stagiaires titulaires du 1^{er} cycle fédéral » ou « d'un autre Brevet Fédéral »

Vous trouverez également une fiche récapitulative qui nous permettra de vérifier que le club est bien au courant des inscriptions individuelles et d'anticiper sur le nombre et la provenance des candidats, sans avoir à attendre le retour de l'ensemble des fiches individuelles.

En ce qui concerne l'organisation géographique de la formation, le seul centre, actuellement désigné, est celui de Chaponnay. Ce sera selon la provenance des inscrits que nous ouvrirons les autres centres en tentant, au maximum de nos possibilités, de rendre la formation la plus accessible possible.

**RETOUR IMPERATIF DES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES
ET DES FICHES RÉCAPITULATIVES POUR LE 22 SEPTEMBRE 2008**

Conditions d'inscription

Il est obligatoire que les candidats soient:

- ✓ **en situation réelle d'encadrement** (soit en responsabilité totale soit en donnant une aide régulière aux entraîneurs - éducateurs en place) avec la catégorie qui correspond à la filière choisie
- ✓ **licenciés à la F.F.R.**
- ✓ **âgés de plus de 18 ans au moment de la certification**
- ✓ **en possession d'une convention de stage pratique, signée par le président du club, lors de sa venue au stage de préformation** (cette convention sera envoyée aux candidats après réception de la fiche d'inscription)
- ✓ **titulaires de l'AFPS au moment de la certification**
- ✓ **LCA (pour les filières « entraîneur ») au moment de la certification**

Récapitulatif des inscriptions aux formations fédérales 2008 /2009

Club :

Personne ayant rempli cette fiche :

	FORMATION	NOM, Prénom des candidats	Catégorie encadrée ou rôle dans le club
Tous les candidats doivent être licenciés à la FFR	EDUCATEUR D'ÉCOLE DE RUGBY		
	<p>Le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> -être en situation réelle d'encadrement en École de Rugby (en responsabilité totale ou partagée) - être titulaire de l'AFPS au moment de la certification 		
	ENTRAÎNEUR DE JEUNES (M15 et M17 ans)		
	<p>Le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> -être en situation réelle d'encadrement de moins de 15 ou 17 ans - être titulaire de l'AFPS au moment de la validation - être Licencié Capacitaire en Arbitrage au moment de la certification 		
	ENTRAÎNEUR (M19 et plus de 19 ans)		
	<p>Le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> -être en situation réelle d'encadrement de moins de 19 ou plus de 19 ans - être titulaire de l'AFPS au moment de la validation - être Licencié Capacitaire en Arbitrage au moment de la certification 		

Seules les inscriptions par l'intermédiaire des fiches individuelles seront prises en compte. Les candidats recevront une convocation pour le stage de préformation, accompagnée d'une convention de stage pratique qui devra être signée par le Président de Club (obligatoire pour pouvoir entrer officiellement en formation).

Cachet du Club

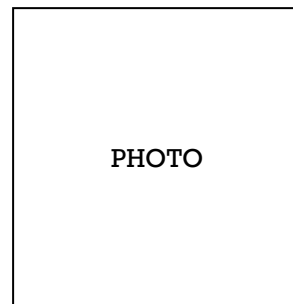
À renvoyer avant le 22 septembre 2008 au C.R.L. (fax 04 78 79 67 99)

FICHE D'INSCRIPTION BREVET FEDERAL

Stagiaire « débutant en formation »

FILIERE * : **ÉDUCATEUR ÉCOLE DE RUGBY**
 ENTRAÎNEUR DE JEUNES (M15 ans / M17 ans)
 ENTRAÎNEUR (+ 19 ans / M19 ans)

* Cocher la filière qui doit correspondre à la catégorie encadrée en club



Les calendriers sont joints à cette fiche

NOM : PRÉNOM :

DATE de NAISSANCE : CLUB:

TÉLÉPHONE (s):

MAIL :

ADRESSE:

N° LICENCE (obligatoire) :

PROFESSION :

Titulaire de l'A F P S : OUI NON

Activités d'Éducateur – Entraîneur – en 2008-2009

Il est obligatoire d'être en situation réelle d'encadrement pour suivre la formation fédérale. Une convention de stage pratique (qui sera envoyée avec la convocation pour le stage de préformation) sera exigée pour pouvoir entrer officiellement en formation. Un tutorat est instauré, nous te ferons une proposition de tuteur (titulaire du 2^{ème} cycle ou breveté d'État) lors de l'envoi de cette convention, mais tu peux nous indiquer ci-dessous, une éventuelle proposition de tuteur.

CATÉGORIE encadrée ou actions régulières en milieu scolaire	Jours, horaires et lieux d'entraînement	Autre(s) encadrant(s) sur la même catégorie	Proposition éventuelle de tuteur (obligatoirement breveté fédéral ou d'État)

SIGNATURE DU CANDIDAT

VISA du CLUB :

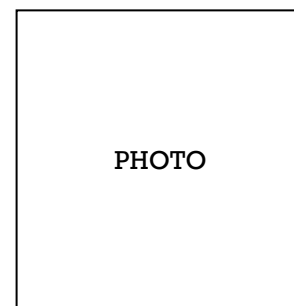
Fiche à renvoyer au Comité de Rugby du Lyonnais, Formation,
ZAC du Chapotin, rue des Frères Voisin, 69970 Chaponnay, fax 04 78 79 67 99
avant le 22 septembre

FICHE D'INSCRIPTION BREVET FEDERAL

Stagiaire titulaire du 1^{er} cycle fédéral ou d'un autre Brevet Fédéral

FILIERE * : **ÉDUCATEUR ÉCOLE DE RUGBY**
 ENTRAÎNEUR DE JEUNES (M15 ans / M17 ans)
 ENTRAÎNEUR (+ 19 ans / M19 ans)

* Cocher la filière qui doit correspondre à la catégorie encadrée en club



Les calendriers sont joints à cette fiche

NOM : PRÉNOM :

DATE de NAISSANCE : CLUB:

TÉLÉPHONE (s):

MAIL :

ADRESSE:

N° LICENCE (obligatoire) :

PROFESSION :

1^{er} CYCLE OBTENU LE :

BREVET FEDERAL OBTENU LE

Titulaire de l'A F P S : OUI NON

Activités d'Éducateur – Entraîneur – en 2008-2009

Il est obligatoire d'être en situation réelle d'encadrement pour suivre la formation fédérale. Une convention de stage pratique (qui sera envoyée avec la convocation pour le stage de préformation) sera exigée pour pouvoir entrer officiellement en formation. Un tutorat est instauré, nous te ferons une proposition de tuteur (titulaire du 2^{ème} cycle ou breveté d'État) lors de l'envoi de cette convention, mais tu peux nous indiquer ci-dessous, une éventuelle proposition de tuteur.

CATÉGORIE encadrée ou actions régulières en milieu scolaire	Jours, horaires et lieux d'entraînement	Autre(s) encadrant(s) sur la même catégorie	Proposition éventuelle de tuteur (obligatoirement breveté fédéral ou d'État)

SIGNATURE DU CANDIDAT

VISA du CLUB :

Fiche à renvoyer au Comité de Rugby du Lyonnais, Formation,
 ZAC du Chapotin, rue des Frères Voisin, 69970 Chaponnay, fax 04 78 79 67 99
 avant le 22 septembre

Comité de Rugby du Lyonnais
CALENDRIER DE LA FORMATION FEDERALE
 Saison 2008 / 2009

BREVET FEDERAL D'EDUCATEUR D'ECOLE DE RUGBY à Chaponnay et ??? En fonction des inscriptions (nombre et provenance) d'autres structures seront utilisées	BREVET FÉDÉRAL D'ENTRAÎNEUR D'EQUIPE DE JEUNE (M15 et M17 ans) à Chaponnay et ??? En fonction des inscriptions (nombre et provenance) d'autres structures seront utilisées	BREVET FÉDÉRAL D'ENTRAÎNEUR PLUS ET MOINS DE 19 ANS à Chaponnay et ??? En fonction des inscriptions (nombre et provenance) d'autres structures seront utilisées
Préformation : du vendredi 17/10 à 18h30 au samedi 18/10 à 18h30 UFC1 : du vendredi 7/11 à 19h00 au samedi 8/11 à 18h00 UFC2 : du vendredi 5/12 à 19h00 au samedi 6/12 à 18h00 UFC3 : du vendredi 9/01 à 19h00 au samedi 10/01 à 18h00 UFC4 : du vendredi 6/02 à 19h00 au samedi 7/02 à 18h00 UFC4' : du vendredi 6/03 à 19h00 au samedi 7/03 à 18h00 UFC4'' : du vendredi 27/03 à 19h00 au samedi 28/03 à 18h00 UFC5 : implication dans l'organisation de l'un des rassemblements territoriaux des EdR Certification : samedi 6/06 de 8h30 à 18h30	Préformation : du vendredi 17/10 à 18h30 au samedi 18/10 à 18h30 UFC1 : du vendredi 21/11 à 19h00 au samedi 22/11 à 12h00 UFC2 : du vendredi 12/12 à 19h00 au samedi 13/12 à 12h00 UFC3 : du vendredi 16/01 à 19h00 au samedi 17/01 à 12h00 UFC4 : du vendredi 27/02 à 19h00 au samedi 28/02 à 12h00 UFC5 : du vendredi 20/03 à 19h00 au samedi 21/03 à 12h00 UFC6 : du vendredi 03/04 à 19h00 au samedi 04/04 à 12h00 UFC7 : du vendredi 17/04 à 19h00 au samedi 18/04 à 12h00 Certification : samedi 13/06 de 8h30 à 18h30	Préformation : du vendredi 17/10 à 18h30 au samedi 18/10 à 18h30 UFC1 : du vendredi 21/11 à 19h00 au samedi 22/11 à 12h00 UFC2 : du vendredi 12/12 à 19h00 au samedi 13/12 à 12h00 UFC3 : du vendredi 16/01 à 19h00 au samedi 17/01 à 12h00 UFC4 : du vendredi 27/02 à 19h00 au samedi 28/02 à 12h00 UFC5 : du vendredi 20/03 à 19h00 au samedi 21/03 à 12h00 UFC6 : du vendredi 03/04 à 19h00 au samedi 04/04 à 12h00 UFC7 : du vendredi 17/04 à 19h00 au samedi 18/04 à 12h00 Certification : samedi 13/06 de 8h30 à 18h30